

# Mon calendrier de collecte des déchets

## Collecte des ordures ménagères

Bacs et sacs gris

→ JEUDI



## Collecte des recyclables

Bacs et sacs jaunes

→ JEUDI



Les bacs et sacs doivent être sortis **entre 19h** (la veille de la collecte) et **5h du matin** (le jour de la collecte). Pour un cadre de vie agréable pour tous, les bacs roulants sont à ranger le plus vite possible après leur collecte.



**Les sacs jaunes sont disponibles gratuitement** dans les points d'accueil de la Communauté de communes (déchetterie de Périers-en-Auge, siège NCPA, Point Info 14/France Services), ainsi que dans toutes les mairies du territoire.



La collecte des déchets verts n'est plus assurée dans votre commune. Plusieurs techniques sont possibles pour **valoriser vos déchets verts**. Pour les connaître, rendez-vous en déchetterie ou sur [www.ncpa.fr](http://www.ncpa.fr)



Les collectes sont assurées les **jours fériés** (à l'exception du 25 décembre et du 1<sup>er</sup> janvier).

**À aimer**



pour avoir les  
**consignes de tri**  
toujours avec moi !



7 magnets à collectionner 😊